

COMPTE RENDU CGT

Réunion : Appel à projet CLACT 2025-2026 et gestion des équipements

09 octobre 2025

Vos représentants à cette instance :

- **RICHE Sébastien**
- **TOUSSAINT Valérie**
- **MEYER Jean-Christophe**

Appel à projet CLAC 2025-2026

La réunion a porté sur l'appel à projet CLAC 2025-2026, détaillant le cahier des charges, les contraintes budgétaires, et le processus de validation. Les discussions ont couvert les besoins matériels identifiés mais non commandés, comme les lits bariatriques et les verticalisateurs, et ont abouti à une proposition d'audit interne sur l'utilisation du matériel existant avant tout nouvel achat, suite au constat de sous-utilisation de certains équipements. Un point a également été fait sur des commandes passées et modifiées, comme les embases pour chariots.

1) Cahier des charges de l'appel à projet CLAC 2025-2026

- **Progrès**
 - Les priorités 2025-2026 s'articulent autour de 3 axes :
 - Promotion de la santé et sécurité au travail (SST),
 - Réduction des TMS,
 - Appui aux risques psychosociaux et à la QVT.
 - La santé mentale est désignée grande cause nationale en 2025.

- Un dossier de candidature peut présenter un maximum de 3 actions pour être recevable (ex: l'achat de 10 verticaliseurs compte pour une seule action).
- La priorité sera donnée aux actions mutualisées, concernant un grand nombre d'agents, innovantes, et réalisables sous 24 mois.
- Actions éligibles : formations (PRAP 2S, Oméga, communication non violente), aides techniques motorisées (rails, lits bariatriques, lève-personnes, etc. avec un max de 10 lits médicalisés), et non motorisées (draps de transfert, etc.).
- Actions pour la santé mentale : sensibilisation, fresque de la santé mentale, secouristes en santé mentale.
- Actions pour la QVT : aide à la parentalité (achat de matériel pour l'allaitement, mais pas de travaux), accompagnement des équipes et promotion de l'égalité hommes-femmes (mentorat déjà en place avec Fabien Serrurier et Grégory Richard).
- **Problèmes et Risques**
 - Les dossiers présentant plus de 3 actions seront déclarés irrecevables.
 - L'éligibilité est conditionnée à la mise en œuvre effective des projets CLAC antérieurs.

2) Contraintes budgétaires et processus de validation

- **Progrès**
 - Le budget d'investissement pour 2026 sera restreint.
 - Le financement des projets CLAC s'effectue à hauteur de 50% par la subvention, les 50% restants étant à la charge de l'établissement.
 - Les propositions doivent être validées par la direction, puis soumises au comité des investissements pour validation budgétaire.
 - Le comité des investissements se réunira début décembre.
- **Problèmes et Risques**
 - Les montants du budget 2026 ne sont pas encore connus.
 - Le calendrier est serré, avec le comité des investissements en décembre et l'appel à projet lancé en novembre.
- **Prochaines Étapes**
 - Les propositions devront être soumises à validation du comité des investissements. -- début décembre 2025

3) Besoins identifiés au PPI 2025 et matériels non commandés

- **Progrès**
 - Besoins identifiés au PPI 2025 pouvant entrer dans le CLACT : assistance électrique pour fauteuil roulant (4500€), verticaliseur Automax (549€), ceintures de transfert (59€), verticaliseur (1300€), et 3 lits bariatriques (16600€ chacun).
 - Matériels financés mais non commandés en totalité : embases pour chariot à médicaments (financement de 7957€, une seule commandée) et système de motorisation de chariot à Pompey (deux commandés).
 - Une embase a été commandée pour le chariot de nursing de médecine, jugé plus pertinent car très lourd, et les professionnels l'attendent.
- **Problèmes et Risques**

- Les lits bariatriques sont jugés encombrants, lourds et peu pratiques par certains services.
- Les fauteuils « fero » identifiés pour l'EHPAD Magot ne sont pas éligibles au CLACT.
- Des matériels financés précédemment n'ont pas été commandés car jugés inutiles, ce qui peut poser problème avec l'ARS.
- **Prochaines Étapes**
 - Les fauteuils « fero » non éligibles au CLACT devront être réinscrits au PPI.
 - Attendre le retour d'expérience sur l'embase du chariot de nursing avant de décider pour les autres services.

4) Proposition d'audit interne sur les matériels

- **Progrès** : Proposition de M. Gaumond de réaliser un audit interne sur l'utilisation des matériels ergo CLACT dans les services. Constat que certains matériels sont sous-utilisés, voire pas du tout, peut-être par manque de formation ou d'adéquation aux besoins.
- **Problèmes et Risques** : M. Gaumond n'est pas favorable à de nouveaux achats (à l'exception des rails) sans la réalisation de cet audit. Modifier un projet CLACT après financement nécessite un avenant, ce que l'ARS n'apprécie pas.
- **Prochaines Étapes** : Mener un audit interne pour lister les matériels par service, analyser les problèmes d'utilisation via un support d'enquête à créer, et identifier des axes d'amélioration.

Gestion des équipements et budget CLAC

La discussion porte sur l'utilisation stratégique du budget CLACT 2024 pour l'acquisition d'équipements visant à améliorer les conditions de travail. Les points principaux concernent la motorisation de divers chariots lourds, l'installation de rails pour le transfert de patients, et la résolution des défis logistiques du circuit des chariots. Les décisions sont limitées par un budget restreint qui n'autorise que trois types d'actions par établissement et exige un cofinancement de 50%, ce qui impose une sélection rigoureuse d'équipements profitant à la fois aux secteurs sanitaire et médico-social.

5) Motorisation des chariots

- **Progrès**
 - Une demande a été faite pour motoriser les chariots de repas des EHPAD, jugés très lourds.
 - La discussion a été élargie pour inclure les chariots de nursing, de linge (surtout pour le personnel de nuit) et de déchets, tous identifiés comme étant lourds.
 - Il a été proposé d'envisager l'achat de nouveaux chariots de soins entièrement motorisés plutôt que de moderniser les anciens, qui sont en mauvais état.
 - Le projet de motorisation des chariots à médicaments de MAGO a été mis en pause, car les chariots actuels doivent être remplacés prochainement.
 - Un document montrant la grande adaptabilité des embases motorisées à différents types de chariots a été partagé par Dominique.

- **Problèmes et Risques**
 - Les chariots (repas, nursing, linge, déchets) sont trop lourds, ce qui cause des difficultés de mobilisation pour le personnel et des risques de troubles musculosquelettiques (TMS).
 - Certains chariots existants sont trop vétustes pour justifier l'investissement d'une motorisation.
- **Prochaines Étapes**
 - Étudier si les embases motorisées peuvent être adaptées aux chariots repas.
 - Comparer le coût et la pertinence de l'achat de nouveaux chariots de soins motorisés par rapport à la motorisation des chariots existants.
 - Interroger le fournisseur sur l'adaptabilité des embases.

6) Installation de rails de transfert

- **Progrès** : La priorité pour le secteur médico-social est d'équiper les salles de bain de 'baudinet a' et 'magot', ainsi que la 'salle A'. La priorité est d'équiper 'la cure' à Saint-Christophe A, la chambre 114 (qui dispose d'un lit bariatrique) et les trois étages de la 'salle A'. Un système alternatif de rails fixés aux murs est à l'étude.
- **Problèmes et Risques** : L'installation de rails au plafond nécessite une étude préalable de la solidité de la structure par le service technique.
- **Prochaines Étapes** : Le service technique est en train de mener une étude de faisabilité sur la structure des plafonds pour l'installation des rails.

7) Réorganisation du circuit des chariots

- **Progrès**
 - Le trajet actuel des chariots de l'EHPAD vers la plonge, traversant le service SMR, est un problème identifié depuis plus de deux ans et demi.
 - Ce circuit a un impact négatif sur la santé du personnel (TMS) et la sécurité des patients du SMR.
 - Des solutions comme un passage par l'extérieur (jugé dangereux pour le personnel) ou le déplacement de la plonge (impliquant de gros travaux) ont été évoquées.
 - La possibilité de recourir à d'autres financements, comme ceux de la CARSAT, a été mentionnée.
- **Problèmes et Risques**
 - Le circuit actuel des chariots est long, dangereux pour la sécurité des patients du SMR et source de troubles musculosquelettiques pour le personnel.
- **Prochaines Étapes**
 - Organiser une réunion concernant la réorganisation du parcours des chariots.

8) Autres pistes de financement

- **Progrès** : Un autre appel à projet de la CARSAT, suggéré par Grégory Richard, pourrait offrir des possibilités de financement pour le secteur médico-social. D'autres appels à projets sur la qualité de vie au travail (par exemple, pour des systèmes de climatisation) pourraient être disponibles en 2026.

- **Prochaines Étapes** : Analyser l'appel à projet de la CARSAT pour identifier des opportunités de financement pour le secteur médico-social. Surveiller les futurs appels à projets pour 2026.

Besoins en matériel et projets associés

Les priorités d'équipement incluent les rails de levage, les lits médicalisés et les roues motorisées pour plusieurs services. Des projets spécifiques comme l'acquisition de chariots motorisés doivent être coordonnés avec le futur automate de la pharmacie. Le projet des douches hydromoléculaires est en retard, et la recherche d'un tracteur pour Pont-à-Mousson doit être reprise. La question des chariots de repas pour les urgences est déjà en cours de traitement.

a) *Besoins prioritaires du SMR de Pont-à-Mousson*

- Les besoins ont été classés par ordre de priorité :
 - 1. Rails de levage,
 - 2. Lits médicalisés (en raison d'un parc vieillissant),
 - 3. Formation PRAPS. La formation PRAPS, bien que demandée, pourrait être financée par le budget de la formation professionnelle pour ne pas impacter le budget matériel du CLACT.

b) *Chariots motorisés et compatibilité future*

- **Progrès** : La discussion porte sur l'acquisition de chariots de soin et de médicaments motorisés. Ce besoin de compatibilité concernera l'ensemble de l'établissement, pas seulement les EHPAD.
- **Problèmes et Risques** : Un projet à moyen terme d'automatisation de la pharmacie (PUI unique) est prévu. Les nouveaux chariots motorisés (de soin ou de médicaments) doivent être compatibles avec ce futur système pour éviter de devoir les remplacer à nouveau dans quelques années.
- **Prochaines Étapes** : Si le projet d'acquisition de chariots motorisés est retenu, il faudra impérativement assurer la liaison avec la pharmacie pour garantir la compatibilité avec le futur automate. -- *[Pharmacie]*

c) *Brancards douche motorisés*

Une demande a été faite par les organisations syndicales (CGT) pour des brancards douche motorisés pour les trois étages de Pompey. Il existe un risque de redondance avec le projet des douches hydromoléculaires selon la DSSI.

Projet des douches hydromoléculaires

- **Progrès** : Une subvention a été validée, finançant le projet à 80% (les 20% restants étant à la charge de l'établissement). Initialement, 6 douches étaient prévues pour Pompey et 5 pour Pont-à-Mousson. Monsieur Gomand n'est pas favorable à l'achat des six douches en une seule fois.

- **Problèmes et Risques** : Le projet est fortement ralenti au niveau du CHRU. À court terme, cet équipement ne remplacera pas le chariot de douche traditionnel.
- **Prochaines Étapes** : Seulement deux douches seront achetées pour une phase de test avec retour d'expérience avant d'aller plus loin, au lieu des six initialement prévues.

d) Rails de levage

- La pose de rails est validée comme une priorité absolue par plusieurs intervenants. Il a été précisé que de nouveaux modèles de rails (fournisseur Arjo) ne nécessitent pas de fixation au plafond et peuvent être installés dans toutes les chambres, comme cela a été fait à Thiaucourt.

e) Chariots de repas pour les urgences (SAU)

- **Progrès** : Une demande pour un petit chariot de stockage (pas forcément chauffant) a été formulée.
- **Problèmes et Risques** : Les repas aux urgences sont livrés dans des cagettes, sans procédure de stockage adéquate, ce qui pose un problème d'organisation et d'hygiène.
- **Prochaines Étapes** : L'acquisition d'un chariot de repas de dimension réduite est déjà prévue dans le cadre des travaux du SAU et des rencontres avec Monsieur Savineau. Ce point est donc traité hors du cadre du CLACT.

f) Tracteur pour Pont-à-Mousson

- **Problèmes et Risques** : Le tracteur envisagé et observé à Toul s'est avéré trop gros et inadapté à la structure de Pont-à-Mousson. Les tracteurs ne sont pas pris en charge par le CLACT et devraient être financés sur les fonds propres de l'établissement (via le PPI).
- **Prochaines Étapes** : Il faut continuer à travailler sur ce besoin et analyser d'autres options.

g) Roues motorisées

- **Progrès**
 - Deux roues sont disponibles à la commande sur le budget CLACT 2024 pour Pont-à-Mousson.
 - Il est confirmé que deux roues sont prévues pour le SMR de Pompey.
 - Aucune commande n'a encore été réalisée pour le secteur médico-social.
- **Problèmes et Risques**
 - Désaccord sur l'attribution des roues disponibles (SMR vs Médecine).
 - Le nombre exact de roues allouées au secteur sanitaire par rapport au médico-social doit être clarifié.
- **Prochaines Étapes**
 - Deux roues du CLACT 2024 vont être commandées pour le sanitaire à Pont-à-Mousson.
 - Me BOTRAND va redonner les informations précises sur la localisation initiale des roues.
 - Le besoin de compléter l'équipement en roues sera identifié comme prioritaire pour les actions 2025-2026.

Audit interne et formations

Un audit interne sur l'utilisation du matériel va être lancé pour analyser les pratiques et identifier les besoins en formation. La méthode de travail a été définie : une trame de document sera proposée, les participants (cadres, ergothérapeutes, membres du F3SCT) ont été validés, et un calendrier sera établi.

9) Organisation de l'audit interne du matériel

- **Progrès** : Le principe de l'audit est accepté pour analyser les pratiques et les besoins de formation à l'utilisation des matériels. Les participants à l'audit ont été définis : les cadres des services, les ergothérapeutes et les membres du F3SCT.
- **Prochaines Étapes** : Créer une trame pour l'audit et la soumettre aux participants pour validation. Définir une temporalité pour la réalisation de l'audit afin de rester dans les délais.

La CGT a identifié les problèmes suivants qui n'ont pas été résolus lors de la réunion ou qui manquent d'actions claires ; une attention particulière devra y être portée lors des prochaines réunions, ou en instance lors des F3SCT :

1. **Risque élevé sur la soumission du projet CLAC 2025-2026.** La finalisation du dossier pour l'appel à projet est menacée par plusieurs facteurs critiques. Premièrement, un audit interne sur l'utilisation du matériel a été imposé comme condition préalable à tout nouvel achat, mais cet audit n'est pas encore planifié. Deuxièmement, le calendrier est extrêmement serré, avec une validation requise par le comité des investissements début décembre. Enfin, l'éligibilité même de la candidature pourrait être compromise par la mise en œuvre incomplète de projets financés antérieurement, créant un risque de rejet du dossier.

2. **Blocage décisionnel dû à l'absence de méthodologie pour l'audit interne.** La réalisation de l'audit sur le matériel ergonomique est un prérequis indispensable pour sélectionner les trois actions à soumettre au CLAC et pour obtenir la validation interne. Cependant, les modalités pratiques de cet audit (méthodologie, calendrier, participants, trame d'enquête) n'ont pas été définies. Il est urgent de lancer ce chantier en collaboration avec les cadres, les ergonomes, les organisations syndicales et les membres du F3SCT pour débloquer la situation.

3. **Incertitude sur le choix des équipements et risque d'incompatibilité technique.** Des décisions majeures concernant les investissements matériels sont en attente, ce qui fragilise le dossier. Le choix concernant les chariots (motorisation de l'existant vs achat de neufs, priorisation des modèles) n'est pas tranché et, surtout, il existe un risque majeur d'acheter des chariots qui seraient incompatibles avec le futur système d'automatisation de la pharmacie. De même, le projet de rails de transfert est suspendu à une étude de faisabilité technique des plafonds qui n'a pas été réalisée.

4. **Finalisation du budget 2024 et planification 2025-2026 en suspens.** La répartition et la commande des roues motorisées restantes sur le budget 2024 doivent être finalisées de manière imminente. Parallèlement, les besoins pour la période 2025-2026 doivent être planifiés précisément pour s'aligner sur les choix qui seront faits pour le

dossier CLAC, mais cette planification est actuellement impossible en raison des incertitudes mentionnées ci-dessus.